

Polynésie française  
Pirae, le mardi 24 octobre 2023  
N° 241020231342/DGP/VL



*Le Directeur Général par intérim,*

Affaire suivie par :  
Direction de la Gestion du Patrimoine

## NOTE AUX LOCATAIRES DE L'OFFICE POLYNÉSIEN DE L'HABITAT

### RAPPEL DES CONSIGNES DE SECURITE A RESPECTER

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, la période des pluies incite à la vigilance. Aussi, l'Office Polynésien de l'Habitat (OPH) vous rappelle les consignes de sécurité, notamment :

- **ne pas s'approcher des caniveaux d'évacuation d'eaux pluviales, des berges des rivières ;**
- **signaler toute obstruction des caniveaux d'évacuation d'eaux pluviales ;**
- **signaler toute chute d'arbre qui empêcherait la circulation ;**
- **surveiller et signaler tout mouvement de terrain, notamment aux abords des talus ;**
- **respecter les consignes de sécurité données par les autorités ;**
- **et en cas d'urgence, prendre contact auprès des secours au 18.**

En outre vous êtes invités à signaler toutes situations dangereuses ou potentiellement dangereuses :

- par téléphone au **40 46 36 36**, à notre centre d'appels,
- par téléphone au **87 46 10 18**, à Mme Vairea LAUX, gestionnaire de votre résidence,
- par courriel : **reclamation@oph.pf**,
- en vous inscrivant directement sur le site **[www.oph.pf/locataire/reclamations](http://www.oph.pf/locataire/reclamations)**,
- ou en vous présentant au bureau des réclamations de l'OPH, situé à l'immeuble HAUNUI (Bâtiment rose situé à l'entrée de la servitude menant au siège de l'Office) aux heures d'ouvertures, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30.

Pour le Directeur général par intérim et  
par délégation



Maeva CHIN LOY - MANUTAHI